

Cote du document: EB 2015/115/R.20/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 9
Date: 15 septembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ra it Pertev
Secrétaire du FIDA
Bureau du Secrétaire
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quinzième session
Rome, 15-16 septembre 2015

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

1. En vertu de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le Président du Fonds établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le projet d'ordre du jour provisoire, présenté ci-après, de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs.
2. Le Conseil d'administration est également invité à noter que le Conseil des gouverneurs recevra en même temps que l'ordre du jour provisoire ci-joint le programme des activités prévues à l'occasion de la session en question.

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
4. Demande d'admission en qualité de Membre non originaire (à confirmer)
5. Discours du Président du FIDA
6. Déclarations générales
7. Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers consolidés du FIDA pour 2014
9. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2016; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF
10. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
11. Émoluments du Président
12. Questions diverses

Annotations

1. Ouverture de la session
La trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs se tiendra le mercredi 17 et le jeudi 18 février 2016.
2. Adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour provisoire, établi par le Président et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 39/L.1).
3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
Le Conseil des gouverneurs est invité à élire un président et deux vice-présidents pour les deux prochaines années, conformément à l'article 12 de son Règlement intérieur.
4. Demande d'admission en qualité de Membre non originaire (à confirmer)
Le Conseil d'administration a examiné la demande d'admission en qualité de membre présentée par _____. La recommandation du Conseil d'administration à cet égard sera présentée dans le document GC 39/L.2, accompagnée d'un projet de résolution.
5. Discours du Président du FIDA
M. Kanayo F. Nwanze prononcera un discours devant le Conseil des gouverneurs.
6. Déclarations générales
Au titre de ce point de l'ordre du jour, les Gouverneurs sont invités à faire une déclaration, et ils sont vivement encouragés à opter pour un enregistrement vidéo de leur déclaration respective, qui pourra être réalisé sur place et mis en ligne.
7. Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
Le document GC 39/L.3 présentera un rapport de situation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA.
8. États financiers consolidés du FIDA pour 2014
Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs sera invité à examiner le document GC 39/L.4, qui contient les états financiers du FIDA pour 2014, le rapport du Commissaire aux comptes et l'attestation indépendante du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne de l'information financière. Lors de sa cent quatorzième session, en avril 2015, le Conseil d'administration a examiné les états financiers et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
9. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2016; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF
Les budgets du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour 2016, soumis par le Conseil d'administration à l'approbation du Conseil des gouverneurs, seront présentés dans le document GC 39/L.5, accompagnés d'un projet de résolution. Ce document rendra également compte, pour l'information du Conseil, de la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) ainsi que de la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFF).

10. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Le document GC 39/L.7 présentera, pour l'information du Conseil des gouverneurs, un rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tel qu'il a été examiné par le Conseil d'administration à sa cent seizième session en décembre 2015.
11. Émoluments du Président
Conformément à la pratique suivie avant la nomination du Président en exercice et de ses prédécesseurs, un projet de résolution visant à rétablir le Comité des émoluments sera soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs (document GC 39/L.8). Le Comité des émoluments fera rapport au Conseil des gouverneurs avant la nomination du nouveau Président, en février 2017.
12. Questions diverses
Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil des gouverneurs examinera toute autre question non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres du Conseil et/ou par le Secrétariat.